

Demande de fourniture provisoire d'électricité dans le cadre d'un branchement provisoire

1. Identification du client

Vous êtes professionnel professionnel forain particulier collectivité publique association

Cas des clients particuliers * :

N° affaire raccordement : _____ Référence RTPL** : 67___/E/_/_____

* En cas de demande de fourniture provisoire pour un chantier, le client doit au préalable faire une demande de raccordement définitif au GRD HUNELEC

** référence indiquée sur le premier courrier de confirmation de raccordement définitif adressé par le GRD HUNELEC

Je soussigné(e) : _____ Qualité* : _____

Représentant ** : _____

N° SIRET (à remplir impérativement) *** _____

forme sociale (SA, SARL ...)*** _____

Adresse de facturation : _____

Téléphone : _____ Portable : _____ Fax : _____

* Cas des clients professionnels (y compris forain), des collectivités publiques et des associations. Je déclare être dûment habilité à signer le présent document

** Indiquer le nom de l'entreprise, la collectivité publique ou l'association représentée - *** Cas des clients professionnels (y compris professionnels forains)

demande à HUNELEC la fourniture provisoire d'électricité au tarif réglementé dans le cadre d'un branchement provisoire

2. Type de branchement

- Chantier (BTP, construction individuelle ...) Métier forain
 Manifestation (concert, fête locale, ...) Autre

3. Durée de la fourniture

Date de début : _____ Date de fin* : _____

* La durée de la fourniture provisoire dans le cadre d'un branchement provisoire ne peut excéder une année.

- Je m'engage à confirmer la date de fin de la fourniture en renvoyant à HUNELEC le formulaire « Demande de cessation de fourniture et dépose du branchement provisoire » disponible sur le site www.hunelec.fr ou sur simple demande.

- Je reconnais qu'à la date de fin de fourniture ci-dessus indiquée, HUNELEC pourra mettre fin à la fourniture d'électricité de plein droit et sans formalités préalables.

Si la dépose du branchement provisoire est conjointe à la pose du compteur définitif, prendre rendez-vous au 03 89 89 76 24

4. Adresse exacte du point de livraison

Commune : _____ N° et rue : _____

En cas de chantier, joindre impérativement un plan de situation

5. Mode de paiement

- Prélèvement automatique (joindre impérativement un RIB) Autre

6. Caractéristiques de la fourniture

Puissance demandée :kVA Monophasé Triphasé

En signant le présent document, je reconnais :

- que j'ai pris connaissance et accepté les conditions générales de vente applicables (tarif bleu pour les puissances ≤ 36 kVA, tarif jaune pour les puissances au-delà) disponibles sur le site www.es-hunelec.fr ou sur simple demande.
- que l'électricité ne pourra être fournie provisoirement qu'en cas de signature de l'engagement dans le cadre d'une demande de branchement provisoire disponible auprès du GRD HUNELEC.

Formulaire à retourner avec « l'engagement dans le cadre d'un branchement provisoire » du GRD au guichet technique clientèle HUNELEC par courrier ou par fax

Fax : 03 89 89 98 64

HUNELEC
Guichet Technique Clientèle
17 Quai du Maroc
68330 HUNINGUE

Fait à :

Le :

Cachet* et signature,
précédée de la mention "Lu et approuvé"

*pour les professionnels (y compris forain), associations et collectivités

Pour tout contact :
Particuliers – Professionnels / Collectivités : 03 89 89 76 24